

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 106 (1961)
Heft: 11

Artikel: L'hélicoptère au service de l'artillerie
Autor: Stettler, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343079>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qu'aucun mouvement de renforcement n'avait été décelé, est d'une très haute importance, car il tend à faire admettre qu'on se trouve encore dans les conditions de guerre froide avec ses procédés d'intimidation et un but somme toute réduit, Berlin, qui ne serait pas à lui seul un objectif de guerre réelle.

Certes les circonstances peuvent se modifier d'un jour à l'autre. Néanmoins, si la force du fer de lance ressort pleinement de son organisation propre et de l'appui dont il disposera, sa faiblesse relative découle des progrès considérables intervenus dans le domaine des investigations.

J. PERRET-GENTIL

L'hélicoptère au service de l'artillerie

L'artilleur s'est, depuis longtemps déjà, familiarisé avec la 3^e dimension qui lui permettait de remplir plus aisément la mission de recherche des renseignements et la mise en place des tirs dans toute la profondeur du champs de bataille.

Avec l'augmentation des portées des nouveaux matériels d'artillerie, les aérostats durent céder la place aux avions légers de reconnaissance dès la seconde guerre mondiale. Il suffit de rappeler les services rendus par les *Piper Cubs* d'artillerie au cours des campagnes d'Italie, de France et d'Allemagne en 1944-1945.

Mais l'emploi opérationnel de l'hélicoptère devait permettre à l'artilleur de résoudre avec beaucoup plus d'aisance les problèmes d'observation, de direction des feux et faciliter la rapidité de son intervention dans le combat.

Les possibilités d'observation qu'offre l'hélicoptère sont infiniment supérieures à celles de l'avion. Grâce au confort dont il jouit, l'observateur travaille dans d'excellentes condi-

tions. La vue très dégagée, la possibilité de réduire la vitesse de l'appareil jusqu'au vol stationnaire, la maniabilité de l'hélicoptère pour amener rapidement l'observateur dans la direction qui convient le mieux à l'accomplissement de sa tâche, sont autant d'avantages nouveaux par rapport à l'avion.

En outre, l'hélicoptère est discret; il peut émerger au-dessus du couvert le temps nécessaire à l'identification de l'objectif ou à l'observation des coups, disparaître derrière un écran, réapparaître à une certaine distance pour continuer sa mission et réduire ainsi les chances d'être repéré par l'adversaire.

L'hélicoptère peut être facilement basé près d'un P.C. de groupe ou de groupement, même en montagne, de telle sorte que les délais de mise en place et de contrôle des tirs sont sensiblement diminués. L'appareil ne décolle que quelques instants avant de remplir sa mission sur l'objectif, et utilise, pour se rendre dans la zone d'observation, des cheminement qui lui permettent de rester parfaitement à couvert durant tout le trajet. En vol, à cause de ses faibles dimensions, il est difficilement repérable; au sol son camouflage n'est pas plus compliqué que celui d'un véhicule automobile.

Pourtant, l'engagement de l'hélicoptère connaît aussi les inconvénients d'une relative sensibilité aux conditions atmosphériques et d'une grande vulnérabilité à la chasse adverse, à la DCA et aux armes d'infanterie, en raison de sa faible vitesse et du manque de blindage, auxquels vient s'ajouter l'autonomie réduite de ce type d'appareil.

L'hélicoptère sera donc généralement appelé à n'effectuer que des sorties de courte durée, à faible altitude et à l'intérieur du dispositif de nos propres troupes, caractéristiques qui conviennent parfaitement à l'observation et à la conduite du feu d'artillerie, d'autant plus que les liaisons radio avec ce poste d'observation aérien sont excellentes.

Les délais accordés à l'artillerie pour remplir sa mission dans les conditions d'un conflit moderne, sont très courts. Les reconnaissances et la prise de positions exigent donc une

plus grande rapidité. La présence d'un hélicoptère à disposition du groupe ou du chef de la zone des positions peut grandement faciliter la manœuvre des matériels.

Grâce à la parfaite visibilité et à sa faible vitesse angulaire, l'hélicoptère volant à basse altitude pour échapper au danger aérien et rester constamment masqué aux vues ennemies, permet la reconnaissance très rapide des possibilités tactiques et techniques de la zone des positions. Cette reconnaissance aérienne donne d'abord au commandant une vue d'ensemble de la zone, qu'il n'aurait jamais eue au sol. Il reçoit ainsi une image cohérente des impératifs d'ordre tactique et technique de sa zone des positions qui lui permettra de régler en toute connaissance de cause le dispositif des batteries et des PCT, la défense rapprochée, la circulation, la mensuration et le camouflage.

L'emploi de l'hélicoptère pour la reconnaissance des zones d'artillerie est particulièrement indiqué lorsque les unités sont très étalées dans le terrain, dans les situations fluides, quand les délais d'interventions sont très réduits.

Au moyen de la radio, l'échelon qui a ordonné les reconnaissances sera rapidement renseigné sur les résultats tandis que les différentes formations d'artillerie pourront déjà être mises en mouvement.

Ajoutons que si l'hélicoptère peut être une aide précieuse au niveau du groupe, lui seul permet au commandant de groupement, à plus forte raison au chef de l'artillerie divisionnaire, de reconnaître parfaitement et surtout dans un délai utile, les zones de déploiement des formations qui lui sont subordonnées.

Grâce à l'hélicoptère, certaines armées étrangères appelées à combattre dans des terrains topographiquement moins bien équipés que le nôtre, peuvent aussi résoudre plus aisément et rapidement les problèmes de mensuration posés aux formations d'artillerie, en particulier la réalisation de la cohérence topographique de ces unités.

Le procédé consiste, au moyen des théodolites, à déter-

miner, de jour comme de nuit, par visées triangulaires sur l'hélicoptère en vol stationnaire, les coordonnées de l'appareil, puis de là, à fixer les bases topographiques des positions de pièces et instruments de mensuration. Cette méthode libère le topographe des difficultés dues aux terrains (relief et superstructure) en lui donnant, avec une précision suffisante, des points aériens de coordonnées sûrement vues de toutes les positions. L'emploi en est seulement limité par les possibilités de visées des instruments, dont les distances maximum sont, à l'étranger, de l'ordre de 6 à 8 km.

Outre ces missions, qui sont particulières à l'hélicoptère léger, nous pouvons encore envisager d'autres emplois dans l'artillerie, de l'avion à voilure tournante.

Déjà, l'Armée américaine étudie la création d'un groupe d'obusiers de 10,5 cm entièrement hélicopté et qui serait doté d'appareils légers du type H-13 et d'hélicoptères cargos de la classe des Vertol H-21.

Enfin, dans les batteries d'engins qui sont caractérisées par l'importance de la manœuvre des matériels, l'emploi d'hélicoptères pour le transport des fusées entièrement montées au préalable, permet de réduire précisément les temps de manœuvre et partant surtout d'augmenter la cadence de tir.

Ses aptitudes de vol, jointes à la souplesse son engagement font que l'hélicoptère devient de plus en plus l'auxiliaire indispensable de l'artilleur étranger.

Les expériences que nous avons pu faire chez nous, dans les cours de tir, comme durant les manœuvres, confirment que cet observatoire, cet engin de reconnaissance, dans le futur peut-être cet affût volant, permet aux artilleurs de remplir leur mission d'appui de l'infanterie et des blindés avec toujours plus de rapidité et d'efficacité.

Capitaine EMG E. STETTLER